

Luc-La Primaube, le 9 juillet 2024

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Lundi 15 juillet 2024 à 20 h 30 à la salle du Conseil Municipal

1. Hommages et communications diverses
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Adoption du Procès-Verbal de la séance du 10 juin 2024
4. Compte rendu des décisions du maire prises par délégation du Conseil municipal

PROJET MUNICIPAL – ADMINISTRATION GENERALE – INTERCOMMUNALITE

5. Requalification des espaces publics du centre bourg de Luc : approbation de l'avant-projet – constitution d'un groupement de commande avec Rodez agglomération – approbation et autorisation de signature de la convention constitutive du groupement de commande et des marchés de travaux
6. Convention avec le Département relative à la répartition des charges en matière de conservation d'entretien et d'exploitation du domaine public routier Départemental
- Approbation et autorisation de signature

SOLIDARITE INTERGENERATIONNELLE

7. Maison des Jeunes et de la Culture : renouvellement de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec la MJC de Luc-la-Primaube et la Fédération Régionale des MJC 2024-2027 – approbation et autorisation de signature – Attribution de la subvention 2024
8. Maison des Jeunes et de la Culture : renouvellement de la convention pluriannuelle (2024-2027) d'animation et d'accompagnement avec la Fédération Régionale des MJC
9. Multi-accueil chat perche : partenariat avec la caisse d'allocations familiales de l'Aveyron - avenant à la convention d'objectifs et de financement : approbation du projet et autorisation de signature
10. Ecole Jean Boudou : fixation du montant de l'aide au voyage scolaire et attribution de la subvention
11. Environnement numérique de travail (ENT) : convention avec l'éducation nationale – approbation et autorisation de signature
12. Subventions aux associations communales : fixation du montant et approbation

CADRE DE VIE ET FINANCES

13. Dénomination de la voie du lotissement Natura'l Park : approbation
14. Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Jean-Philippe SADOUL